

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 30 (1958)

Heft: 9

Artikel: Quelques exemples de logements en "duplex"

Autor: Bussat, Pierre / Lamunière, Jean-Marc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques exemples de logements en « duplex »

Pierre Bussat, Jean-Marc Lamunière, architectes

Notre civilisation a vu se poser à elle, durant les cent cinquante dernières années, plus de problèmes techniques, sociaux, économiques que n'en avaient eu à résoudre, pendant deux ou trois mille ans, les civilisations antérieures. Et l'homme ne s'est pas attaché à la découverte de son nouveau mode de vivre sans de profondes blessures, qui ne pourront être cicatrisées qu'au prix d'un retour essentiel à cette nature que nous avons tellement bafouée qu'elle se venge aujourd'hui atrocement des injures que nous lui avons infligées. Si le développement de ces techniques, en effet, a fait naître jusqu'ici un monde entièrement artificiel, fabriqué, inhumain, si le rythme de croissance de ce monde nouveau n'a même pas accordé, à chacun d'entre nous, le temps de la réflexion, l'activité de nos constructeurs semble heureusement vouloir nous faire retrouver, depuis une vingtaine d'années à peu près, cette nature dont nous nous sommes aperçus qu'il n'était pas possible de nous passer. Puisque l'homme, grâce aux conquêtes de l'automatisation, grâce à la découverte de nouvelles sources d'énergie, peut enfin espérer trouver bientôt un rythme de travail qui ne soit pas inversement proportionnel à son bonheur, puisque les horreurs que firent naître, tout récemment encore, le profit et l'égoïsme sont définitivement refusées par ceux qui en ont été jusqu'à présent les victimes, force est bien de donner, à nos lieux d'habitation, ce rayonnement, cette sympathie, cette clarté qu'ils n'ont jamais possédés pour toutes les classes de la population, qui n'étaient autrefois que le privilège fort peu répandu d'une classe sociale étroitement délimitée, et dont chacun aujourd'hui, à juste titre, veut pouvoir profiter. Non certes que les villes médiévales ou de la Renaissance aient été des paradis qu'il nous suffirait de copier pour retrouver à nouveau la joie de vivre; mais leur grandeur, elle, était plus humaine; on ne s'y trouvait jamais très éloigné de la campagne, où il était très facile d'aller retremper son courage au travail, et leur « échelle » n'était pas celle de ces monstrueuses agglomérations dont on ne peut aujourd'hui plus sortir qu'au prix de moyens de transport qui, en fait, deviennent si encombrants eux-mêmes, que l'amélioration qu'ils devraient apporter est illusoire, elle aussi. Villes du désespoir ou villes de la colère, le XIX^e siècle, pour avoir gaspillé ses chances, n'a su créer qu'un monde de formes hideuses, et d'ailleurs absurdes. Il a souillé les plus beaux paysages et étouffé les idées les plus nobles. Ces villes, nées d'une industrie encore tâtonnante quant à ses fins (utilité pour le plus grand nombre? profit pour le plus petit nombre?), ces villes alignent, le long de leurs rues

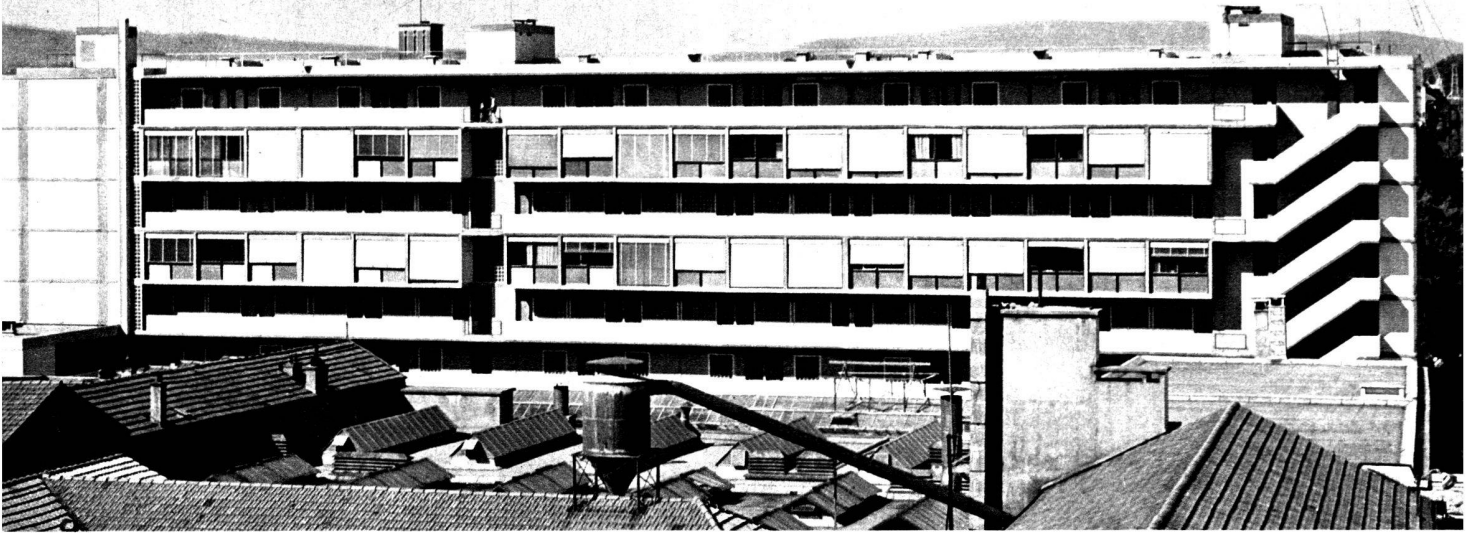
sans joie, les murs des ateliers ou les habitations sordides des travailleurs; elles se sont faites dans l'indifférence des conquérants de la technique à l'égard des problèmes humains.

Trouver dans son logis, au sein du foyer, après une journée de travail, la détente et la sécurité morale, n'est plus un luxe: c'est une nécessité absolue que la société se doit de satisfaire, et que chacun doit exiger sans cesse. Pour quelle part l'architecture contribue-t-elle à cette détente? Nos instincts les plus profonds nous font chercher, dans l'abri que nous aimons à retrouver après le travail, une défense contre les rigueurs du climat, et, plus encore, le respect de notre liberté, par la recherche de la solitude familiale, par un rejet, pour quelques instants rafraîchissants, des contraintes auxquelles nous avons dû nous soumettre pendant les heures de notre labeur. Les volumes de l'habitation d'aujourd'hui doivent s'ouvrir sur une nature largement aérée, qui n'est plus considérée comme une source de dangers et d'ennuis, contre lesquels il faut se protéger, mais bien au contraire comme un élément amical où l'on aime à se retremper; elle devient un facteur important du repos de l'habitant. Le paysage entre dans le cadre du logis. La maison laisse désormais pénétrer la lumière, dosée selon les heures du jour, disciplinée selon l'humeur et la saison; elle ouvre ses portes et ses fenêtres, toutes grandes, sur l'espace ambiant, qui en devient comme le prolongement. L'homme s'y sent libre: il s'y sent en sécurité.

Parmi ces conceptions nouvelles, qui veulent tenir compte et des possibilités économiques, et des besoins moraux, la solution « duplex » semble bien devoir satisfaire la plupart de ceux qui ne veulent pas, ou ne peuvent pas, s'éloigner de la ville pour y fixer leur habitat, et qui désirent néanmoins offrir, à leur famille et à eux-mêmes, les meilleures et les plus heureuses conditions de logement. On sait que ce « duplex » consiste en un appartement sur deux étages, avec escalier intérieur, tel qu'il a été utilisé, il y a longtemps déjà, immédiatement après la première guerre, par Le Corbusier, et qui offre tant d'avantages que de nombreux architectes l'utilisent de plus en plus. A Berlin, en particulier, dans les immeubles édifiés pour l'exposition internationale du logement dénommée « Interbau 1957 », ces appartements « duplex » ont été amplement expérimentés: ils semblent, aujourd'hui, avoir fait leurs preuves. Les architectes genevois Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière viennent, depuis 1956, de les utiliser à leur tour, et

(Suite en page 31)

Quelques exemples d'appartements en duplex

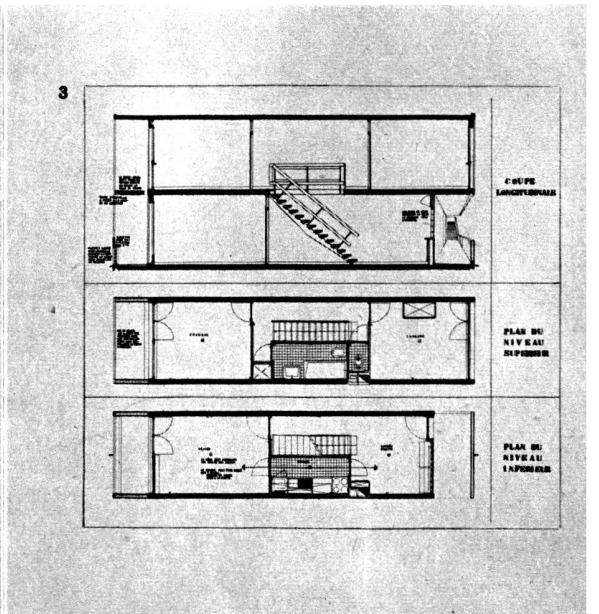
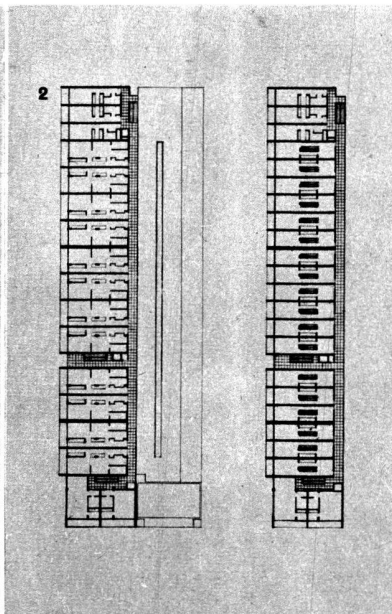
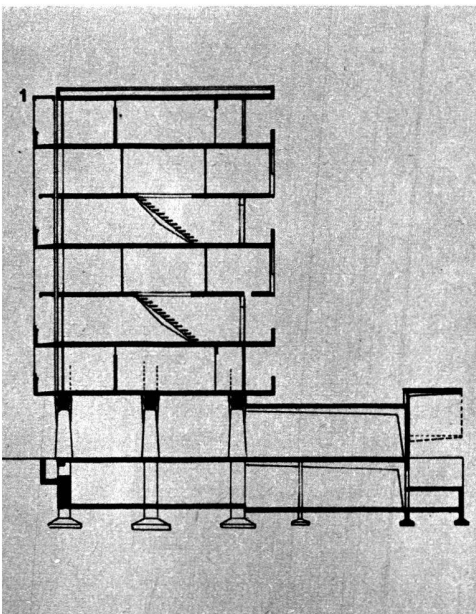


Immeuble d'habitation à loyers modérés, rue des Ronzades, Genève

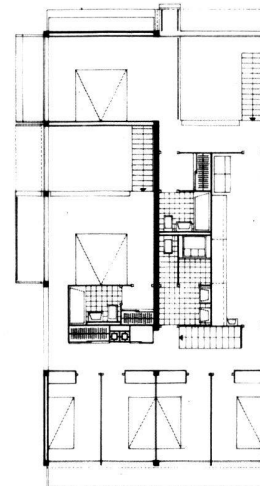
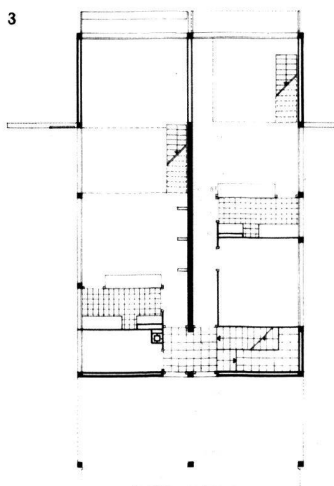
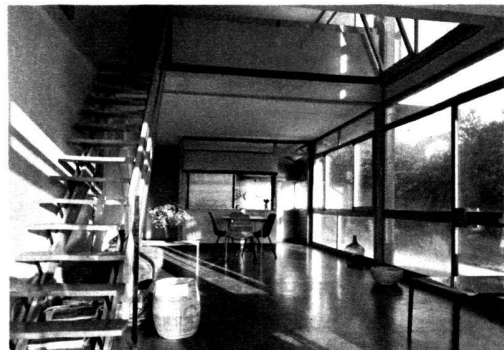
Pierre Bussat, Jean-Marc Lamunière, architectes



- 1 Coupe sur les escaliers
- 2 Plans généraux
- 3 Détails, en coupe et en plan, d'un appartement



Une villa jumelée à Cologny



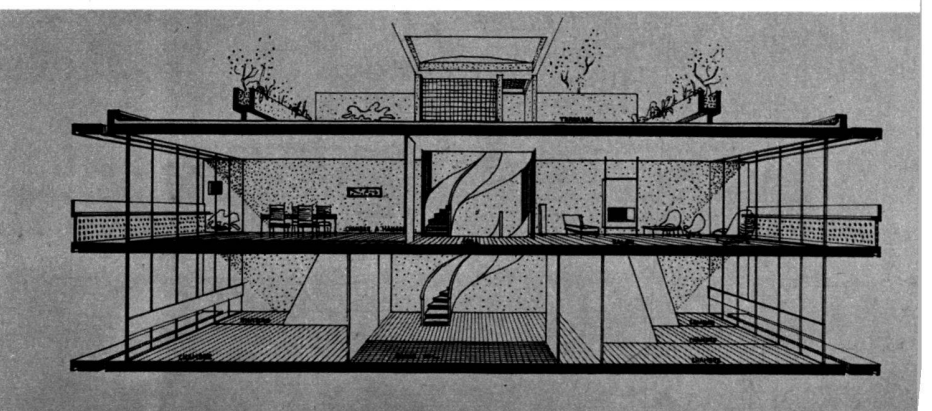
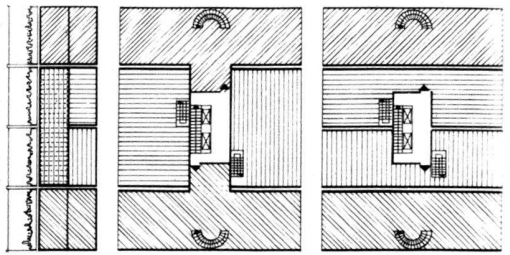
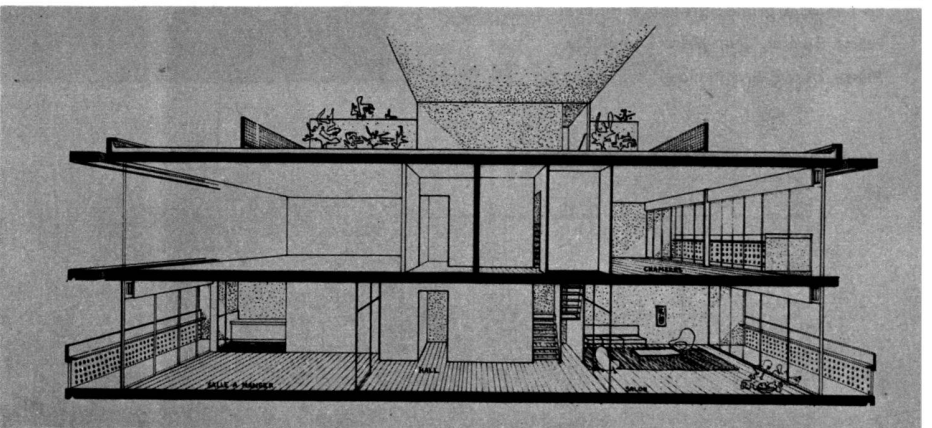
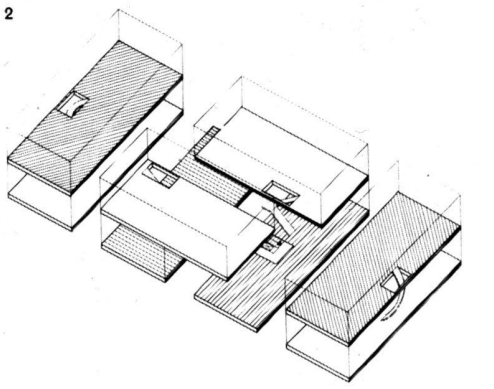
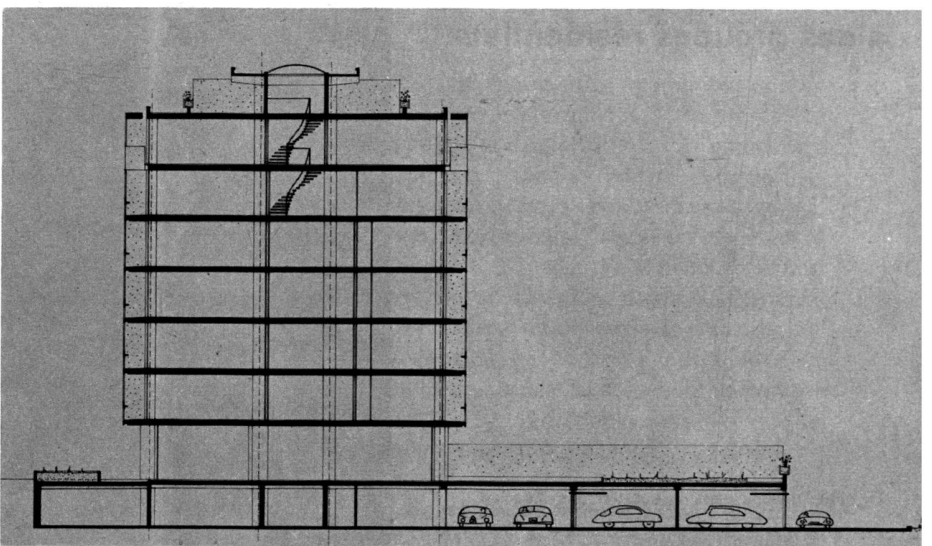
1 et 2 Vues intérieures du living-room
3 A gauche: plan du rez-de-chaussée
A droite: plan de l'étage

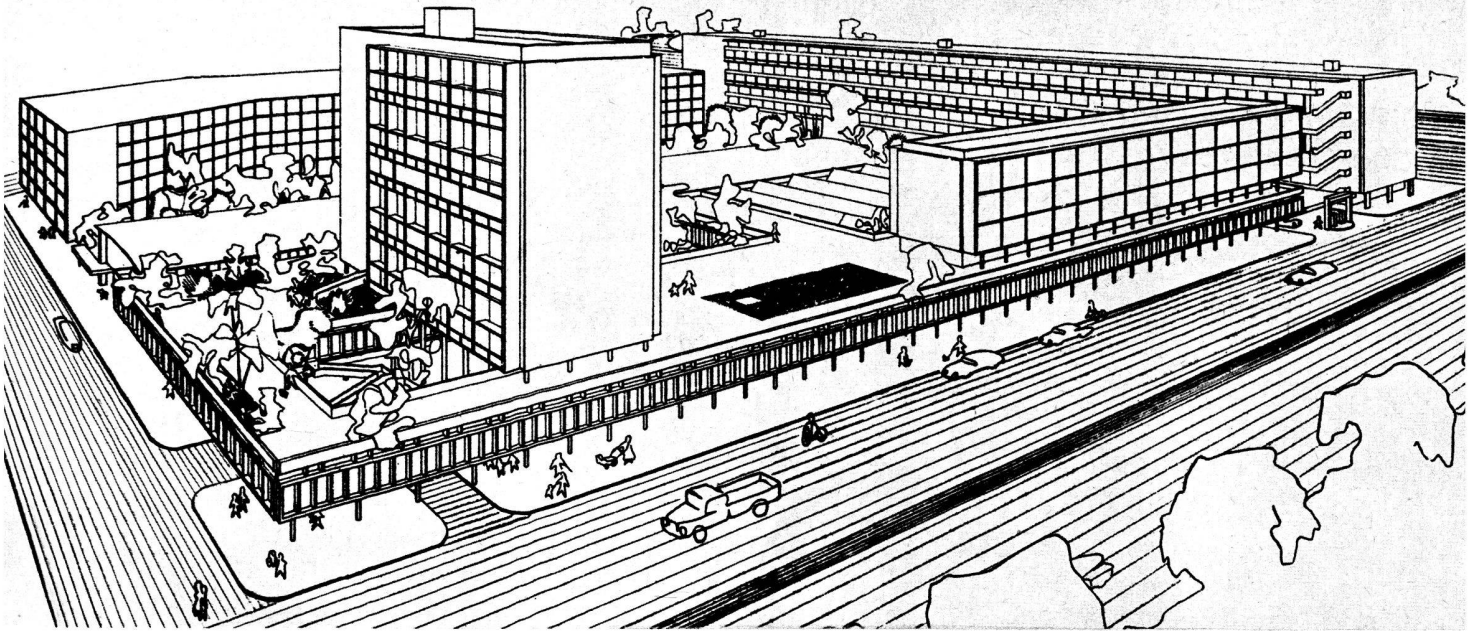


Un groupe résidentiel à Champel



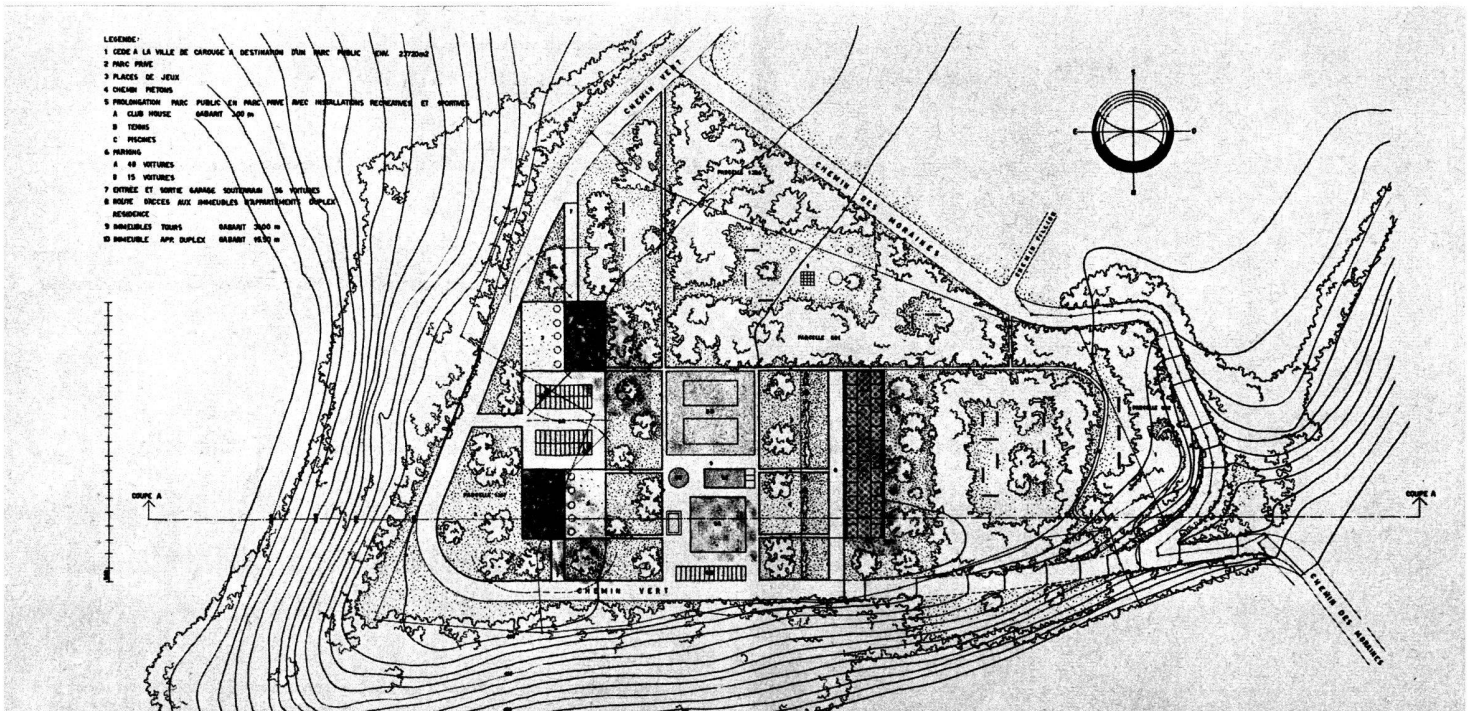
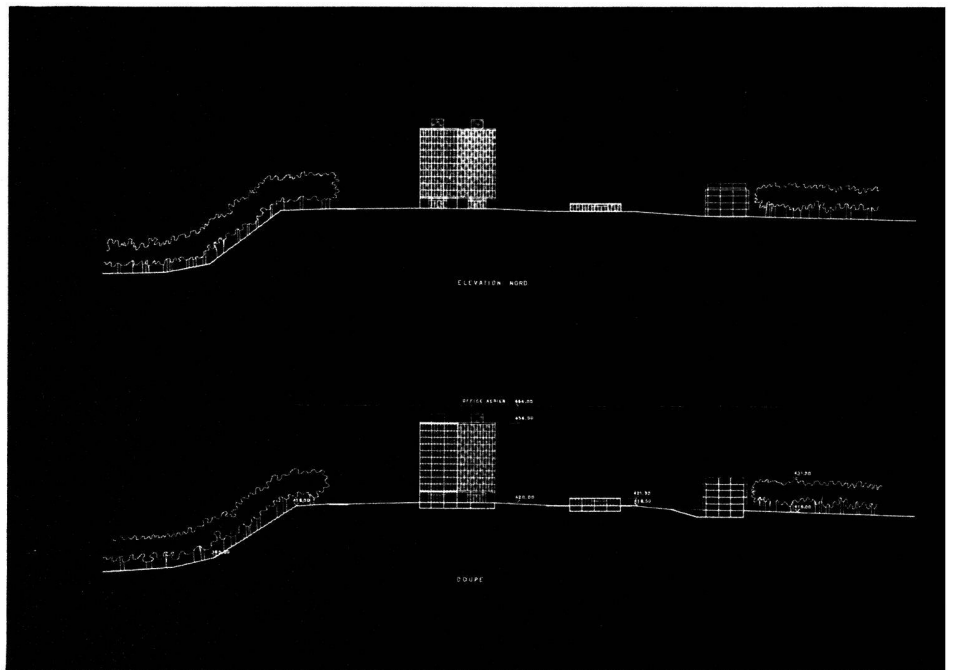
1 Coupe générale
 2 Schéma du plan et de la disposition
 du duplex
 3 Coupe sur les deux étages
 4 Coupe sur les deux étages
 avec l'escalier





Application à des groupes résidentiels

En haut : groupe dans le quartier des Acacias
Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière, architectes
En bas et à droite : groupe à Pinchat
Pierre Bussat, Jean-Marc Lamunière,
Pierre Borsa, architectes



ils nous donnent, ici, le fruit de leurs expériences en ce domaine.

C'est dans l'idée de créer de véritables «villas suspendues» qu'ils ont bâti l'immeuble de la rue des Ronzades, dans un quartier où, comme on peut s'en apercevoir en regardant les photographies, régnaient jusqu'ici le plus grand désordre et la pire des anarchies. Le meilleur argument en faveur du «duplex» n'est-il pas cette liberté que l'on y découvre, née du sentiment d'avoir à sa disposition, non plus la surface d'un casier où le voisinage nous importune (involontairement, d'ailleurs, mais bien réellement tout de même), mais tout un «volume» où l'on peut monter et descendre, comme dans une maison individuelle: et l'argument qui fait s'opposer l'appartement urbain et la maison particulière, disant que dans celle-ci on jouit d'une liberté que ne permet jamais celui-là, tombe dès lors, pour donner à l'appartement tous les avantages de la maison. Sans compter que la villa campagnarde, ou semi-campagnarde (ou même «banlieusarde», la plupart du temps), fait souffrir ses habitants d'inconvénients si graves qu'il faudra bien, un jour, en dénoncer les dégâts catastrophiques. Toute une partie de nos campagnes est contaminée par ces petites constructions prétentieuses, bâties sous le prétexte de faire profiter leurs habitants des bienfaits de la liberté, alors qu'au contraire ces pauvres gens sont soumis à une promiscuité beaucoup plus gênante que la promiscuité qu'on peut subir dans un immeuble urbain bien étudié. Et le procès qu'on pourrait faire à ces bâtisses étroitement conçues, et malcommodes par surcroît, devrait évoquer aussi le danger qu'elles font courir à nos merveilleux paysages, si équilibrés, si vastes, si harmonieusement étagés dans les vignes et sur les larges coteaux, par l'acide et désagréable contraste de leurs proportions étriquées avec les véritables maisons campagnardes surgies du sol selon les nécessités du travail, du matériau noblement employé, et d'une esthétique, hélas, totalement oubliée.

On a voulu trouver, aux appartements «duplex», l'inconvénient de la fatigue qu'ils imposent, par leur escalier intérieur, aux ménagères. C'est oublier que, dans de tels logements, les fonctions de jour et les fonctions de nuit sont nettement différenciées, et que les occupations ménagères ne nécessitent pas un va-et-vient continu entre les chambres à coucher et les locaux de séjour. C'est par manque de place, bien souvent, que la chambre à coucher est utilisée, soit comme bureau, soit comme salle de séjour; c'est par l'exiguïté impérieusement commandée à notre mode de vie dans toutes ses activités que nous voyons des familles obligées d'habiter dans ces studios conçus tout d'abord à l'intention des célibataires; et c'est la conception «studio», précisément, qui fait se mélanger la fonction diurne et la fonction nocturne. En fait, dans un logement familial, la ménagère n'aura pas à circuler continuellement entre les chambres (que la famille n'utilisera que pour y dormir) et les pièces de séjour et les locaux qui s'y rattachent. En admettant même qu'un enfant, une jeune fille, un adolescent, aiment pouvoir disposer de leur chambre en toute indépendance, pour pouvoir y effectuer leurs travaux scolaires ou pour pouvoir y faire tourner des disques non destinés aux oreilles de parents horrifiés par la musique «sauvage» (et ce genre de parents, d'ailleurs, est en voie

de disparition), on ne pourra tout de même pas tirer argument de cela pour refuser les appartements sur deux étages. Monter et descendre une volée d'escaliers n'a jamais compromis la santé d'un jeune sportif.

On verra, en étudiant la coupe de cet immeuble de la rue des Ronzades, que les architectes ont prévu, comme l'avait prévu déjà Le Corbusier à Marseille, des balcons-loggias sur deux étages, où seule une lame brise-soleil (indispensable, puisque nous sommes plein sud) vient séparer le volume en deux parties. En outre, un aménagement remarquable de ces logements est l'escalier démontable, qui permet, par l'ingéniosité de son système, un passage très facile des meubles lors des déménagements.

Les architectes Bussat et Lamunière ont construit, en outre, une villa sur le coteau de Cologny, dont l'inspiration se situe très nettement en dehors des lamentables conceptions des villas prétentieuses, plus ou moins folkloriques, que l'on a trop souvent coutume de construire sur ce genre de morcellements. Il faut dire que cette maison a été bâtie pour la famille Jeanneret, étroitement apparentée à Le Corbusier, ce qui, évidemment, imposait à de jeunes architectes un «tonus» de style et de conception architecturale qui fait de leur ouvrage une des très bonnes choses à voir, et à admirer, sur le coteau qui borde le lac. Le «duplex», a été ici appliqué à un problème très particulier: un couple de parents, un couple de jeunes, avec de tout petits enfants: certains services, la buanderie par exemple, seront communs aux deux familles; mais des données si exceptionnelles (indépendance des deux familles, d'une part; élément d'une vie en commun, d'autre part) n'ont pas facilité aux architectes l'étude de la façade: ils ont su néanmoins en dégager un caractère plastique d'un grand intérêt; en un lieu où le luxe se confond trop souvent avec le superflu, ils ont su, au contraire, prouver que le luxe véritable est dans une stricte économie des moyens constructifs essentiels.

Le problème que ces architectes devaient traiter à Champel était plus complexe encore. Il s'agissait de mettre à la disposition des locataires des appartements basés, non sur le nombre des pièces, comme d'habitude, mais sur la surface louée. Une telle conception n'a pas permis d'employer ici, comme ils l'avaient tout d'abord prévu, le «duplex»: le «duplex, on l'a vu, est essentiellement une cellule familiale, alors que la location sur la base de la surface est une solution beaucoup plus souple, destinée à une autre catégorie de locataires. Ici, chaque logement a fait l'objet d'une véritable étude de villa, où le maître de l'œuvre, son régisseur et ses architectes ont étroitement collaboré en un travail d'équipe, renouvelé et repris pour chacun des cas particuliers qui se sont posés à eux.

On verra enfin, par les deux derniers exemples, et surtout dans le groupe de Pinchat, à quoi aboutiront bientôt les expériences de Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière. Ici, le jardin, la surface verte, la nature participeront plus intimement encore à l'élaboration du logis: les appartements du haut auront accès sur une terrasse, ceux du bas, sur un jardin. Peut-être, cette fois, aurons-nous un exemple, poussé jusqu'à la perfection, d'un système «duplex» utilisé au maximum de ses qualités et de ses avantages.

J.